

Parc national du Manovo-Gounda St Floris

2020 Conservation Outlook Assessment

INFORMATIONS

Country: Central African Republic

Inscribed in: 1988

Criteria: (ix) (x)



RÉSUMÉ

2020 Conservation Outlook

CRITIQUES

Finalised on 02 déc 2020

Le site est menacé par les activités humaines permanentes en grande partie illégales (braconnage, pâturage, agriculture, feux, extraction de diamants, insécurité) qui ont eu un impact considérable sur la flore et la faune. La combinaison des menaces existantes rend la situation complexe. L'insécurité, ainsi que le manque de moyens de la zone, ne permettent aucun contrôle. La surface est trop vaste pour pouvoir être réellement contrôlée, et les gardes se trouvent trop loin du site-même. Il est urgent d'élaborer un plan d'action d'urgence alors que le dernier recensement aérien montre un déclin de plus de 75% des grands mammifères au cours des 15 dernières années. Les dernières populations de grands mammifères se concentrent désormais à la périphérie du site. Sur la base des inventaires aériens conduits en 2017, on peut conclure que le bien a perdu sa valeur universelle exceptionnelle. Toutefois, il reste un potentiel de régénération des populations de faune à partir des poches relictuelles de biodiversité et des échanges avec les zones avoisinant le bien, mais ce potentiel est très fragile. Seules des mesures d'urgence, accompagnées de l'assistance internationale et de l'engagement ferme de l'État pourraient maintenir ce potentiel. Il est indispensable que le plan d'urgence soit élaboré rapidement et que la faisabilité de la restauration de la VUE du bien soit évaluée. Le traité de paix signé en 2019 et le partenariat avec le WCS pour la gestion et la protection du bien depuis 2018 devraient permettre d'améliorer la situation mais des actions urgentes sont à mettre en place pour préserver le bien, dont la VUE est largement remise en cause, peut-être même de façon irréversible (IUCN/UNESCO, 2019).

FULL ASSESSMENT

Description of values

Valeurs

World Heritage values

► **La plus grande savane d'Afrique centrale**

Criterion:(ix)

Le Parc national du Manovo-Gounda St Floris recèle de formations naturelles extraordinaires. Le parc est situé à cheval sur les zones biogéographiques soudano-sahélienne et soudano-guinéenne. Il en résulte une variété d'habitats de plaines herbeuses au nord aux savanes arborées avec des forêts galeries au sud.

Ce vaste parc, entouré de zones de chasse et qui a un corridor fonctionnel au Parc National de Bamingui-Bangoran, protège la plus grande savane de l'Afrique centrale. Il représente un exemple unique de ce type d'écosystème, abritant des populations viables de différentes espèces typiques de cette partie d'Afrique et d'autres originaires de l'Afrique orientale et occidentale (DVUE, 2011).

► **Processus et habitats fluviaux (bassin versant de trois grands fleuves)**

Criterion:(ix)

Le bien englobe la totalité des bassins versants de trois grands cours d'eau (Manovo, Koumbala et Gounda), avec des plaines d'inondation herbeuses et des zones humides. Les plaines sont entrecoupées de petits inselbergs granitaires, avec au sud le massif de grès accidenté des Bongos. Les plaines sont soumises à la fois aux inondations et aux feux, et cela se reflète dans une certaine mesure dans la végétation. Plus au sud, les zones plus élevées sont recouvertes par une savane de bambou, et des étendues boisées associées aux terrains accidentés des sources des cours d'eau (DVUE, 2011).

► **La faune très riche des savanes soudano-sahélienne et soudano-guinéenne**

Criterion:(x)

La faune du parc reflète sa position transitionnelle entre l'Afrique de l'est et de l'ouest, le Sahel et les forêts humides. Il contient la faune la plus riche du pays y compris environ 57 espèces de mammifères qui ont été bien protégés dans le passé. A cet égard, il ressemble aux riches savanes de l'Afrique de l'est (CPM, 2011).

Au sein de la région de St Floris, la concentration la plus importante de grands mammifères semble être celle des cobes, alors que neuf autres ongulés se trouvent également en nombre plutôt important : le céphalophe, le cobe à croissant, le bubale roux, l'ourébi, le damalisque sassaby, le rédunca, le buffle, et le phacochère. Parmi les autres grands mammifères notables ou remarquables, il faut citer l'antilope rouanne, la girafe, et l'éland de Derby. Le chat doré, le céphalophe à flanc roux, et le céphalophe à dos jaune, comptent parmi les espèces moins communes (CPM/UNESCO, 2012).

► **Espèces importantes y compris les grands mammifères clés**

Criterion:(x)

Plusieurs espèces mammifères importantes du point de vue de la conservation vivent dans le parc, comme le rhinocéros noir, l'éléphant, l'hippopotame, la gazelle à front roux, le lion, le léopard, le guépard, le lycaon, le bec-en-sabot, et le crocodile. Malheureusement, le braconnage continue d'avoir un impact important sur le nombre de rhinocéros et d'éléphants, après avoir affecté déjà le léopard et le crocodile. La gazelle à front roux est également présente, à la limite sud du parc (DVUE, 2011; CPM/UNESCO, 2012).

Quelques 320 espèces d'oiseaux ont été identifiées, dont au moins 25 espèces de rapaces comme le

bateleur des savanes et l'aigle pêcheur africain. On y trouve également de vastes populations saisonnières de pélicans et de marabouts, et le parc est susceptible d'être très important pour les oiseaux aquatiques et de rivage (site internet du CPM/UNESCO, 2012).

Assessment information

Threats

Current Threats

Very High Threat

Les menaces actuelles ont atteint un niveau très élevé constant depuis longtemps. Le braconnage et le pâturage associés à l'insécurité (bien que légèrement moins intense) sont sans aucun doute les principaux problèmes, mais les feux, l'agriculture, et l'exploitation minière, constituent également, avec les principales menaces, une menace extrêmement élevée pour les valeurs et l'intégrité du site. La difficulté à maintenir et restaurer les valeurs naturelles du site est liée à la combinaison de ces problèmes (RCA/ECOFAC/Cites/UE/Mike, 2010).

► Fire/ Fire Suppression

High Threat

(Feux)

Inside site, extent of threat not known

Outside site

Des feux sont fréquemment allumés au gré des diverses activités illégales (chasse, pâturage, et agriculture). Ces feux contribuent aussi à modifier lourdement les écosystèmes. Selon le relevé aérien de 2010, les feux sont plutôt importants à la périphérie sud du site (zones cynégétiques villageoises, réserves de chasse), et certains sont situés au sein même du parc (dans le sud du parc). (RCA/ECOFAC/Cites/UE/Mike, 2010). La pratique des feux de brousse est d'usage courant et le fait des éleveurs qui brûlent systématiquement les savanes sous prétexte de favoriser la régénérescence de la végétation pour les besoins des troupeaux pendant la saison sèche (UICN/UNESCO, 2019). Les feux de brousse sont aussi pratiqués pour préparer les sentiers et faciliter la circulation des troupeaux d'après le Schéma d'Aménagement Directeur du Territoire.

► Crops

High Threat

(Activités agricoles)

Inside site, extent of threat not known

Certaines activités agricoles ont été recensées à l'intérieur du site. Elles ne sont pas très étendues, mais contribuent tout de même aux menaces globales actuelles. Le relevé aérien de 2010 a permis de repérer plusieurs champs à la périphérie sud du site (zones cynégétiques villageoises) et un champ à la limite nord du site (RCA/ECOFAC/Cites/UE/Mike, 2010). Des coupes rases liées à l'agriculture ont également été observées. (UNEP/WCMC, 2012)

► Livestock Farming / Grazing

Very High Threat

(Pâturage)

Inside site, widespread(15-50%)

Outside site

L'une des principales menaces, toujours en cours actuellement (UNESCO, 2017), provient des activités de pâturage au sein du site, liées à la transhumance des troupeaux venus de République centrafricaine, du Tchad, et du Soudan. D'après le dernier relevé aérien (2010), le nombre total d'animaux domestiques au sein du site s'élève à environ 280.000 têtes, mais serait certainement plus élevé si l'inventaire aérien était conduit durant les périodes de grandes migrations lors de la transhumance. Il faut comparer ces chiffres à ceux de la faune sauvage lors de la dernière estimation (2010) : 50.000. (RCA/ECOFAC/Cites/UE/Mike, 2010). La transhumance persiste toujours dans le bien (UICN/UNESCO, 2019). En effet, Dans la région Nord-Est de la RCA d'où se trouve le bien, les transhumants proviennent du Soudan et surtout du Tchad. Il s'agit d'importants troupeaux de plusieurs milliers de têtes qui viennent chercher des aires de pâturages dans la savane humide encadrés par des bergers armés. Depuis de nombreuses années, les autorités nationales n'ont plus la capacité d'intervenir dans la gestion de cette transhumance.

► **Hunting and trapping**

Very High Threat

(Niveau élevé de braconnage des grands mammifères / Niveau important de la chasse de subsistance)

Inside site, throughout(>50%)
Outside site

Le braconnage des grands mammifères perpétré par des groupes transfrontaliers lourdement armés a provoqué une grave raréfaction de la faune sauvage en raison de la détérioration de la situation sécuritaire. L'éléphant de savane comme d'autres grands mammifères ont presque disparu du site. La chasse de subsistance est aussi importante au sein du site. Un relevé aérien de 2010 montre une diminution de 75% des grands mammifères par rapport à l'étude précédente (2005). Le braconnage demeure une pression majeure au niveau et la principale cause de l'érosion de la grande faune mammalienne (IUCN/UNESCO, 2019). Il se déroule sous différentes formes. Il existe d'abord le braconnage de subsistance pratiqué par les communautés locales pour se procurer de protéines animales pour l'autoconsommation. Ce braconnage de subsistance, du fait de la situation extrême de pauvreté des ménages de cette zone Nord Est de la RCA, a pris progressivement des proportions commerciales pour ravitailler les villes comme Bangui en viande de brousse. Le deuxième type de braconnage qui a véritablement décimé la grande faune est souvent appelé le « grand braconnage » et se focalise sur les éléphants pour le commerce d'ivoire. Elle est menée en grande partie par des personnes venant du Tchad et du Soudan en complicité avec certaines autorités de la région (notamment dans la ville de Ndélé) et de certains éléments des groupes armés (IUCN/UNESCO, 2019). Ce « grand braconnage » se déroule durant la saison sèche d'octobre à mai, à travers des caravanes par centaine de personnes à dos de chevaux, d'ânes et de chameaux. Ces trafiquants de la faune sont lourdement armés avec des moyens de communication sophistiqués. Il est important de noter que ce « grand braconnage » a considérablement diminué ces dernières années parce que l'éléphant semble au bord de l'extinction dans la zone Nord-Est de la RCA.

► **Mining/ Quarrying**

High Threat

(Extraction artisanale de diamants à petite échelle au sein du site)

Inside site, localised(<5%)

L'extraction à petite échelle de diamants existe, et perturbe la faune et la flore ainsi que les rivières, venant ajouter des problèmes à ceux créés par les autres menaces. L'exploitation de diamants est importante à la périphérie sud du site (zones cynégétiques villageoises, réserves de chasse). Seul un site a été repéré en 2010 lors de la reconnaissance aérienne. (RCA/ECOFAC/Cites/UE/Mike, 2010). L'exploitation minière artisanale est toujours en cours et fait partie des activités ayant un impact négatif sur la VUE du bien (RCA, 2017).

► **War, Civil Unrest/ Military Exercises**

Very High Threat

(Insécurité)

Inside site, throughout(>50%)
Outside site

L'insécurité de la zone Nord Est de la Centrafrique où se trouve le bien est liée à la guerre civile qui touche le pays depuis 2014, aux conflits armés dans les États voisins et à la porosité des frontières avec les pays voisins notamment le Tchad et le Soudan (UNESCO/IUCN, 2019). En 2013, le gouvernement est renversé par la rébellion seleka ce qui compromet la sécurité dans tout le pays. Malgré le Forum National de Bangui relatif à la restauration de la paix en 2015, la situation sécuritaire locale et générale reste très mauvaise, et rend la gestion et la protection du site presque impossibles. Cette insécurité a été facilitée d'une part par l'absence des forces de défense et de sécurité de l'État centrafricain et d'autre part, par la circulation des armes dans cet espace transfrontalier lié à la présence des groupes armés. Quatorze groupes armés sont actifs en RCA, dont le plus actif autour du bien est le FPRC. Certains éléments de ce groupe armé seraient associés à plusieurs actes d'exploitation illégale des ressources du bien notamment le braconnage et l'exploitation artisanale du diamant. La situation est aggravée par une militarisation des transhumants et l'absence des forces régaliennes de l'État (armée, gendarmerie, police, eaux et forêts) a permis l'installation d'un vaste réseau transfrontalier d'exploitation et de commercialisation illégale de toutes les ressources naturelles du bien. Cependant, la signature de l'accord de paix entre le gouvernement Centrafricain et les groupes armés en 2019, permet d'espérer une restauration de l'autorité de l'État avec l'appui des groupes armés tels que prévu dans cet accord. En effet, cet accord prévoit la mise en place progressive de brigades mixtes composées d'éléments des FACA et des groupes armés pour une surveillance optimale des zones

névralgies d'insécurité de la région Nord Est de la Centrafrique incluant le bien (RCA, 2020)

Potential Threats

Data Deficient

Il est possible qu'une prospection pétrolière soit en cours au sein du bien (UNESCO, 2011, IUCN/UNESCO, 2019).

► Oil/ Gas exploration/development

Data Deficient

(Prospection pétrolière)

Inside site, extent of threat not known
Outside site

Depuis janvier 2011, une compagnie pétrolière chinoise, la China National Petroleum Corporation (CNPC) est présente à Gordil (l'une des bases du parc). Il est possible qu'une prospection pétrolière soit en cours au sein du bien, accompagnée des activités de braconnage associées (UNESCO, 2011, EDC). Un projet d'exploration pétrolière sismique de la société chinoise PITAL International Ltd est lancé dans la région Nord Est de la Centrafrique à la frontière du bien (IUCN/UNESCO, 2019). Selon les informations contenues dans l'EIES, la société PITAL International Ltd a signé en juillet 2011 un « contrat de partage de production du projet de l'exploration et exploitation pétrolière » du Bloc A avec l'Etat Centrafricain. La surface du Bloc A est de 24 910 km² et la première phase d'exploration a été prolongée au 6 août 2018. Selon l'EIES, le Bloc A est subdivisé en trois zones (Zone I, II et III) d'exploration. et chevauche le parc national de MGSF. La mission de suivi réactif a rencontré le responsable de mission pétrole au Ministère des Mines et de la Géologie pour avoir de plus amples informations sur ce projet mais malheureusement aucune information précise n'a été obtenue lors de cette réunion (IUCN/UNESCO, 2019). L'EIES ne pas fait cas du statut patrimoine mondial du parc national de MGSF. Il est important de rappeler que le code pétrolier à son article 49 soustrait l'exploitation et l'exploration pétrolière dans les parcs et réserves intégrales, mais dans ce même article, il est donné aux Ministres en charge des domaines et du pétrole, la prérogative d'autoriser l'exploitation et l'exploration pétrolière dans ces aires protégées (voire aussi chapitre 2.2). L'article ne prévoit d'ailleurs pas un consentement du Ministre en charge des aires protégées. Il n'est pas claire si cette autorisation a été explicitement donné.

Overall assessment of threats

Very High Threat

Les menaces actuelles ont atteint un niveau très élevé constant depuis longtemps. Le braconnage et le pâturage associés à l'insécurité (bien que légèrement moins intense) sont sans aucun doute les principaux problèmes, mais les feux, l'agriculture, et l'exploitation minière, constituent également, avec les principales menaces, une menace extrêmement élevée pour les valeurs et l'intégrité du site. La difficulté à maintenir et restaurer les valeurs naturelles du site est liée à la combinaison de ces problèmes.

Protection and management

Assessing Protection and Management

► Management system

Serious Concern

C'est le Ministère des Eaux et Forêts, chasse et Pêche (MEFCP) qui est chargé de la gestion de la faune et de la lutte anti-braconnage (LAB). Le système de gestion s'est longtemps avéré complètement inefficace dans le contexte d'insécurité prédominant dans la région. Depuis la destruction des camps de gardes de Gordil en 2009 et de Manovo en 2012, il n'existe pas d'organe de gestion fonctionnel du MGSF (IUCN/UNESCO, 2019). L'Union Européenne (UE), appuie la gestion du parc national de MGSF depuis son inscription sur la Liste en 1988 en finançant des projets à travers le Programme de Développement de la Région Nord (PDRN), ECOFAC et plus récemment ECOFAUNE (2011-2016) et ECOFAUNE + (2016-2019). Malgré ces projets, l'État partie n'a pas pu mettre en place un mécanisme de consolidation des acquis. En effet la période entre ces projets a toujours été des moments de faiblesse et de déficit majeurs en termes de planification, de gestion et de financement des activités notamment

la surveillance et le monitoring de la faune. C'est fort de ces lacunes antérieures que la RCA et l'ONG WCS ont signé le 21 décembre 2018, un partenariat public privé pour une gestion et financement durable des aires protégées de la région Nord-Est de la RCA (RCA, 2020). L'État centrafricain a ainsi confié la gestion et le financement du bien à WCS dans une vision globale de l'amélioration du système de gestion et de financement du complexe des aires protégées du Nord-Est. Ainsi, en plus du MGSF, huit autres aires protégées du Nord Est sont couvertes par ce partenariat (IUCN/UNESCO, 2019). La mise en place d'un organe de gestion fonctionnel avec la délimitation d'une zone centrale prioritaire à MGSF à sécuriser a été lancée à partir de 2019 (RCA, 2020). Cet organe de gestion est composé i) d'un conseil d'administration qui a un rôle d'appui conseil, d'orientation et d'aide à la prise de décision; ii) d'un comité de concertation du CAP-PF Nord-Est et qui sera mis en place par le CA au cours des trois premières années. Ce comité a pour rôle de mettre en place un mécanisme de concertation des parties prenantes pour une gestion efficace du bien de toutes les aires protégées couvertes par ce partenariat RCA-WCS ; iii) Direction du CAP-PF Nord-Est. Cette direction est l'organe exécutif responsable de la gestion technique, administrative et financière. Sur le plan opérationnel, un service chargé de la lutte anti-braconnage, un service chargé du monitoring et de l'appui aux communautés locales sont en train d'être mis en place (RCA, 2020).

► **Effectiveness of management system**

Serious Concern

La situation politique créée par le renversement du gouvernement en place par la rébellion seleka le 24 mars 2013, a compromis la mise en œuvre des mesures correctives et la préparation d'un plan d'action d'urgence nécessaires à la sauvegarde de la valeur universelle exceptionnelle du bien (Rapport sur l'EDC, 2013). L'insuffisance criante de moyens financiers, humains et logistiques est également un frein majeur à la réalisation des activités. Toutefois, l'Etat partie fait des efforts, avec l'appui des projets ECOFAUNE+ et PCBAC-SEAC, pour entamer le processus de renforcement progressif de la protection de la faune dans la zone du bien, notamment en matière de lutte anti-braconnage et de surveillance de la transhumance transfrontalière en coopération avec les Etats voisins (Unesco, 2017). En 2017, l'Etat partie rapporte 35 missions de LAB effectuées d'août 2016 à janvier 2017. Des achats importants ont également été réalisés : trois véhicules et dix motos; des équipements de terrain pour les écogardes (uniformes, tentes, jumelles vision nocturne, gilets pare-balle); du matériel de surveillance (3 drones et 12 pièges photo), du matériel de communication et de navigation (téléphones satellites, radios VHF, radio relai, GPS) (RCA, 2017). L'accord de partenariat avec le WCS signé le 21 décembre 2018, pour une gestion et financement durable des aires protégées de la région Nord-Est de la RCA incluant le bien paraît être une opportunité pour améliorer la gestion du bien à condition que la sécurité revienne définitivement dans cette région Nord-Est de la RCA (IUCN/UNESCO, 2019). 26 nouveaux surveillants ont été embauchés et formés depuis 2018 (RCA, 2020).

► **Boundaries**

Some Concern

Les délimitations du site sont claires, mais le site est estimé trop vaste pour être contrôlé (IUCN, 2009). La stratégie de gestion des aires protégées du nord-est du parc propose un zonage du bien avec des noyaux centraux entourés de zones cynégétiques villageoises (ZCV) (UNESCO, 2010, EDC). Même si cette stratégie a été approuvée par l'État partie (UNESCO, 2011, EDC) et que son processus d'élaboration participative a été validé (RCA, 2016) elle n'est toujours pas mise en œuvre.

► **Integration into regional and national planning systems**

Serious Concern

La RCA fait maintenant partie du Programme de Conservation de la Biodiversité d'Afrique Centrale - Sauvegarde des Eléphants d'Afrique Centrale (PCBAC-SEAC) qui a pour objectif de stabiliser la taille de la population d'éléphants de savane au Cameroun et au Tchad et d'appuyer les institutions en charge de la protection de la faune et de la flore en RCA. Il prévoit une gestion transfrontalière améliorée avec des volets de lutte anti-braconnage et de sensibilisation (RCA, 2017). Dans le cadre du projet BIOPALT de l'UNESCO, la RCA et le Tchad envisagent de créer une Réserve de biosphère transfrontalière qui pourrait inclure le Parc National Bamingui Bangoran (déjà site MAB), le parc national MGSF, le Parc National Zakouma au Tchad et d'autres aires protégées et zones cynégétiques avoisinantes. Des discussions sont menées à l'échelle régionale pour lutter contre le braconnage et gérer durablement la

transhumance (RCA, 2020)

► **Relationships with local people**

Serious Concern

Dans le cadre de la mise en oeuvre du partenariat entre l'état partie et WCS, il est prévu la mise en place d'un comité de gestion participative du bien. Ce comité a pour rôle de mettre en place un mécanisme de concertation des parties prenantes pour une gestion efficace du bien. Ainsi ce cadre de concertation des acteurs devrait être une opportunité de traiter la problématique de la transhumance, du braconnage, de la pêche, de l'orpaillage et de l'insécurité. Cependant la position transfrontalière du bien nécessite l'appui des pays voisins pour maîtriser toutes ces pressions anthropiques (mission suivi réactif UNESCO/UICN, 2019)

► **Legal framework**

Serious Concern

La RCA dispose d'un arsenal juridique et de textes réglementaires qui régissent la gestion et la valorisation des aires protégées. Dans le domaine de la gestion des aires protégées, la RCA dispose d'une ordonnance N° 84.045 portant protection de la faune sauvage et réglementant l'exercice de la chasse. Cette ordonnance est établie sur la base des lois N° 60140 et 60141 du 19 août et 09 septembre 1960. Elle est liée à la protection de la faune sauvage et décrit à son article 5 de la section II la réglementation relative aux parcs nationaux. Ce code de protection de la faune sauvage est en cours de révision depuis plusieurs années. Le projet ne propose pas de changements majeurs par rapport aux activités autorisées mais stipule clairement qu'il est interdit de mener des activités industrielles dans les parcs nationaux. Il est à noter que l'article 17 du projet de Code fait mention du statut spécifique des sites de Patrimoine mondial comme suit : « L'Etat veille à assurer une protection juridique adéquate des sites dotés de labels internationaux, tels que les sites Ramsar, les Réserves de Biosphère et les Sites du Patrimoine Mondial afin de promouvoir leur valeur universelle et garantir leur gestion efficiente dans le contexte national».

En plus de l'ordonnance portant protection de la faune sauvage, il existe également la loi N° 07/018 portant code de l'Environnement de la république Centrafricaine. Dans ce code de l'environnement, la protection de la biodiversité a été clairement indiquée notamment aux articles 36-37638 et 39 de la section 4. (mission suivi réactif UNESCO/UICN, 2019)

► **Law enforcement**

Serious Concern

Dans l'article 8 de la section 1 du partenariat avec WCS, il est prévu dès la première année (2019), la mise en place d'un organe de gestion fonctionnel avec la délimitation d'une zone centrale prioritaire à MGSF à sécuriser. Sur le plan opérationnel, il sera mis en place un service chargé de la lutte anti-braconnage, un service chargé du monitoring et de l'appui aux communautés locales.

Bien que cet organe de gestion et les services associés décrits ci-dessus soient très pertinents, il faut cependant signaler qu'ils ne sont pas encore en place et que les moyens financiers pour leur mise en place ne sont pas encore totalement disponibles (IUCN/UNESCO, 2019). Le financement de la CE dans le cadre d'ECOFAC VI ne couvre pas la sécurisation de MGSF et à l'instant il n'est pas claire quand des financements seront disponibles pour la gestion du MGSF, ni quels bailleurs sont prêts à mobiliser ces ressources indispensables et urgentes à mettre en place.

► **Implementation of Committee decisions and recommendations**

Serious Concern

Le site est inscrit sur la Liste du patrimoine mondial en péril depuis 1997. Le Comité du patrimoine mondial a décidé d'un plan d'urgence à court terme mais qui n'a pas pu être mis en oeuvre en raison des troubles sécuritaires. La mission de suivi réactif de 2019 estime qu'il n'est pas utile de définir l'Etat de conservation souhaité pour le retrait du bien de la Liste du patrimoine mondial en péril, mais que la priorité est clairement de confirmer si des populations viables des différents espèces clefs sont toujours présentes et si l'intégrité du pourra être restaurée (IUCN/UNESCO, 2019). Il est recommandé d'organiser une nouvelle mission de suivi réactif avant la 48e session du Comité en 2024, afin d'évaluer si une régénération de la VUE reste possible, si l'intégrité du bien a été restaurée et si le bien peut être maintenu sur la Liste du patrimoine mondial. Entretemps, la mission recommande de continuer d'appliquer le mécanisme de suivi renforcé et de maintenir le parc national de MGSF sur la Liste du

patrimoine mondial en péril.

La mission estime qu'il faut féliciter l'UE pour son appui continue pour la conservation des ressources naturelles dans le Complexe des Aires Protégées du Nord-Est. Cependant, bien que l'UE continue à appuyer la gestion du PNBB ainsi que des activités structurantes pour la région Nord-Est de la RCA, comme la mise en oeuvre du SDAT, actuellement aucun financement n'est disponible pour la mise en oeuvre d'un plan d'urgence de sécurisation du bien et l'Etat Partie reconnaît l'insuffisance des moyens disponibles (RCA, 2020). La mission recommande donc que le Comité du patrimoine mondial lance un appel aux Etats parties de la Convention et aux partenaires techniques et financiers publiques et privés pour appuyer l'accord de Partenariat Public et Privé (PPP) signé par l'Etat partie avec Wildlife Conservation Society (WCS) pour la gestion du bien et la mise en oeuvre du plan d'urgence.

► **Sustainable use**

Data Deficient

Data Deficient

► **Sustainable finance**

Serious Concern

Le bien compte sur le partenariat avec WCS pour mobiliser des fonds pour une mise en oeuvre efficace des programmes de gestion établis dans le cadre de ce partenariat. En plus de ses fonds propres, la WCS a bénéficié d'une subvention du programme ECOFACVI d'un montant de 7 Millions d'Euros (11 programme régional du FED) et de l'accord de principe d'une subvention norvégienne (environ 1 millions d'Euros) RCA, 2020).

► **Staff capacity, training, and development**

Serious Concern

En plus des 20 surveillants pisteurs, 26 nouveaux agents ont été recrutés et formés depuis 2018 et sont en cours de formation. 5 groupes de 8 pisteurs ont été mis en place et permettent d'assurer la surveillance et secondairement du suivi écologique (RCA, 2020). Le nombre d'agent est cependant largement insuffisant face à la taille du bien et aux enjeux critiques de conservation.

► **Education and interpretation programs**

Serious Concern

En raison de l'insécurité ambiante, il n'existe pas de programme d'éducation ni d'interprétation. La société privée chargée du tourisme, Manovo S.A., a procédé à une gestion limitée du parc, comme la classification des traces animales et le brûlage dirigé pour améliorer l'observation de la faune, mais il est difficile de savoir dans quelle mesure ces actions ont été réalisées en coordination avec la direction du parc. Presque tous les efforts de gestion se sont concentrés sur le fait de limiter le braconnage très intense et d'empêcher le pâturage dans l'enceinte du parc. (UNEP/WCMC, 2012)

► **Tourism and visitation management**

Serious Concern

Le tourisme est impossible dans la région en raison de l'insécurité (UNEP/WCMC, 2012). Cela a entraîné une réduction drastique des safaris de chasse, qui représentaient une source de revenus très importante pour le site et la région. (RCA/ECOFAC/Cites/UE/Mike, 2010)

► **Monitoring**

Some Concern

Grâce à l'assistance internationale, le suivi a été assuré régulièrement jusqu'en 2010 : 1969/1970, 1977, 1978, 1985, 1991, 1998, 2005, 2010. (RCA/ECOFAC/Cites/UE/Mike, 2010). Cependant, faute d'appui de la part du programme MIKE aucun inventaire n'a été réalisé depuis 7 ans (RCA, 2017) ce qui est extrêmement préoccupant étant donné l'absence de contrôle et de gestion au sein du bien et l'état déjà alarmant des populations animales en 2010. Depuis 2018, une dizaine de pièges photo ont été installés dans le sud du bien et les missions de surveillances aériennes et terrestres permettent d'effectuer secondairement du suivi écologique (RCA, 2020).

► **Research**

Serious Concern

Le domaine de recherche se trouve à un niveau très bas et n'offre pas suffisamment d'éléments pour améliorer la conservation et la gestion du site (UNESCO, 2009).

Overall assessment of protection and management**Serious Concern**

La situation est réellement préoccupante et l'insécurité générale dans la région a empêché les actions de protection et de gestion depuis 2012 et la mise en place de mesures correctives d'urgence pour restaurer la VUE du bien. Le partenariat public-privé depuis 2018 pour la gestion du bien avec le WCS, la création d'une zone de sécurisation prioritaire, l'augmentation des effectifs sur le terrain et des missions de surveillance, et l'application des mesures correctives d'urgence proposées lors de la mission de suivi réactif de 2019 (IUCN/UNESCO, 2019) devraient améliorer la situation dans le bien. Néanmoins, sans moyens suffisants et avec l'insécurité toujours liée à la présence de groupes armés dans et autour du bien, la mise en place efficace de toute activité de gestion et de protection du parc paraît bien difficile.

► **Assessment of the effectiveness of protection and management in addressing threats outside the site**

Serious Concern

Les menaces à l'extérieur du site sont les mêmes qu'à l'intérieur, mais il semble que les zones cynégétiques villageoises et le Parc national voisin de Bamingui Bangoran bénéficient d'un meilleur niveau de conservation que le site-même. La faune semble se réfugier dans ces zones. Suite à la signature de l'accord de paix en 2019, la situation sécuritaire très compliquée dans la région paraît lentement s'améliorer.

State and trend of values

Assessing the current state and trend of values

World Heritage values

► **La plus grande savane d'Afrique centrale**

Critical**Trend:Deteriorating**

Le braconnage, le pâturage, les feux, l'agriculture, et la présence de groupes armés constituent des menaces permanentes depuis longtemps, et la situation est extrêmement critique. Un effort constant sera nécessaire pour améliorer la tendance, ainsi qu'une assistance internationale solide combinée à un engagement ferme de la part de l'État.

► **Processus et habitats fluviaux (bassin versant de trois grands fleuves)**

Low Concern**Trend:Data Deficient**

Peu de données mais processus et habitats probablement toujours fonctionnels

► **La faune très riche des savanes soudano-sahélienne et soudano-guinéenne**

Critical**Trend:Deteriorating**

Un relevé en 2010 montre que certaines espèces ne sont pas loin de l'extinction au sein du site (éléphants, girafes). Par rapport au relevé précédent (2005), la densité de la faune a été réduite de 75%. Une grande majorité de ces espèces se trouvent en-dehors du site, dans les zones cynégétiques villageoises.

Concernant les principales espèces, les chiffres sont effrayants : Éléphant=0, Hippopotame=0, Girafe=0, Éland de Derby=152, Buffle=13, Antilope rouanne=0, Bubale roux=152, Blesbok=0, Cobe à croissant=0, Cobe=184 (RCA/ECOFAC/Cites/UE/Mike, 2010). Sur la base des recensements aériens de 2010, on peut conclure que le bien a perdu sa valeur universelle exceptionnelle. Le recensement aérien effectué en 2017 démontre que la grande faune a maintenant presque totalement disparu du bien. Le recensement n'a pas pu confirmer la présence de 16 espèces (dont l'éléphant, le cob de buffon, le bongo, le sitatunga, le damalisque, l'autruche, le lycaon, le lion et le léopard) et moins de 15 individus

de buffle, de cob de défassa, d'éland de derby et de girafe de kordofan ont été observés (IUCN/UNESCO, 2019). Toutefois, il reste un potentiel de régénération des populations de faune à partir des poches relictuelles de biodiversité et des échanges avec les zones avoisinant le bien, mais ce potentiel est très fragile (Rapport sur l'EDC, 2013).

► **Espèces importantes y compris les grands mammifères clés**

Critical
Trend: Deteriorating

Concernant les principales espèces, les chiffres sont effrayants : Éléphant=0, Hippopotame=0, Girafe=0, Éland de Derby=152, Buffle=13, Antilope rouanne=0, Bubale roux=152, Blesbok=0, Cobe à croissant=0, Cobe=184 (RCA/ECOFAC/Cites/UE/Mike, 2010). Sur la base des recensements aériens de 2010, on peut conclure que le bien a perdu sa valeur universelle exceptionnelle. Le recensement aérien effectué en 2017 démontre que la grande faune a maintenant presque totalement disparu du bien. Le recensement n'a pas pu confirmer la présence de 16 espèces (dont l'éléphant, le cob de buffon, le bongo, le sitatunga, le damalisque, l'autruche, le lycaon, le lion et le léopard) et moins de 15 individus de buffle, de cob de défassa, d'éland de derby et de girafe de kordofan ont été observés (IUCN/UNESCO, 2019). Toutefois, il reste un potentiel de régénération des populations de faune à partir des poches relictuelles de biodiversité et des échanges avec les zones avoisinant le bien, mais ce potentiel est très fragile (Rapport sur l'EDC, 2013).

Summary of the Values

► **Assessment of the current state and trend of World Heritage values**

Critical
Trend: Deteriorating

La situation, à l'instar de la tendance, est très critique. Le site est menacé par les activités humaines permanentes et en grande partie illégales (braconnage, pâturage, agriculture, feux, extraction de diamants, insécurité générale) qui ont eu un impact considérable sur la flore et la faune. Les dernières populations de grands mammifères se concentrent désormais à la périphérie du site. Selon les inventaires aériens réalisés en 2017, on peut conclure que le bien a perdu sa valeur universelle exceptionnelle. Toutefois, il reste un potentiel de régénération des populations de faune à partir des poches relictuelles de biodiversité et des échanges avec les zones avoisinant le bien, mais ce potentiel est très fragile. Seules des mesures d'urgence, accompagnées de l'assistance internationale et de l'engagement ferme de l'État pourraient maintenir ce potentiel.

Informations complémentaires

Benefits

Understanding Benefits

► **Importance for research**

Summary of benefits

Projects

Compilation of active conservation projects

Nº	Org anis atio n	Proj ect dura tion	Brief description of Active Projects
1	ECO FAU NE+		Projet Ecosystèmes Fauniques du Nord-est de la RCA financé par le fonds européen BEKOU. Les objectifs de ce projet sont la réduction de la pression des usagers transfrontaliers sur les ressources naturelles à travers une surveillance constante, la contribution au dialogue régional sur la transhumance transfrontalière et la lutte anti-braconnage, la formation des jeunes pour leur insertion dans la vie professionnelle et la reprise des activités touristiques pour revitaliser l'économie locale.
2	PCB AC- SEA C		Projet de conservation de la biodiversité d'Afrique centrale - Sauvegarde des éléphants d'Afrique centrale financé par la BAD. Il vise à appuyer les institutions en charge de la protection de la faune et de la flore en RCA pour améliorer la gestion transfrontalière de la lutte anti-braconnage et faire de la sensibilisation.

RÉFÉRENCES

Nº	Références
1	FAO, 2004, Situation des Ressources génétiques forestières de la République Centrafricaine, Rome, 48 p.
2	RAPAC, 2009, Afrique centrale et tourisme: réflexions autour du développement touristique, Libreville, 23 p.
3	RCA, 2011, Rapport sur l'état de conservation, 5 p.
4	RCA, 2016. Rapport actualisé sur l'état de conservation du patrimoine mondial de Manovo Gounda Saint-Floris. 6 p.
5	RCA, 2017. Rapport sur l'état de conservation du parc national Manovo Gounda Saint Floris inscrit sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO en péril.
6	RCA, 2020. Rapport sur l'état de conservation du parc national Manovo Gounda Saint Floris inscrit sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO en péril. 9p. Disponible sur https://whc.unesco.org/fr/list/475/documents/
7	RCA/ECOFAC/Cites/UE/Mike, 2010, Inventaire aérien 2010 des grands mammifères dans le nord de la République centrafricaine, 73 p.
8	UICN, 2009, Manovo Gounda St Floris NP: Emergency Plan, Ouagadougou, Burkina Faso 6 p.
9	UICN/UNESCO, 2019. Rapport de la mission conjointe de suivi réactif du Centre du Patrimoine Mondial. 45p. Disponible sur https://whc.unesco.org/fr/list/475/documents/
10	UNEP/WCMC, 2012, World Heritage Sites, Manovo Gounda St Floris, 7 p
11	UNESCO, 2016. Rapport sur l'état de conservation du parc national de Manovo-Gounda Saint Floris.
12	UNESCO, 2017. Rapport sur l'état de conservation du parc national de Manovo-Gounda Saint Floris.
13	Unesco, 2009, Rapport de mission, 33COM/7A.Add, 25 p.
14	Unesco, 2011, SOC, 35COM/7A, 68 p.
15	Unesco, 2010, SOC, 34COM/7A.Add, 5 p.
16	Unesco/IUCN/Earth Conservancy, 2001, Rapport de mission, CONF.205/INF.6, 38 p.
17	WCS /RCA, 2010, Statut de conservation du lion en République Centrafricaine, 77 p.